



## INTERPELLATION

**Auteur** UDC, par Jean-Philippe Gay-Fraret  
**Objet** Pour des trains régionaux de qualités  
**Date** 10/09/2021  
**Numéro** 2021.09.375

Depuis quelques temps plusieurs trains de la compagnie RegionAlps subissent des problèmes techniques sur la ligne St-Gingolph-Brig. Ces problèmes techniques ont entraînés à plusieurs reprises l'arrêt complet du train dans une gare, le débarquement de tous les passagers, puis le remorquages du train dans un atelier. En effet, vu la vétusté du matériel roulant actuel, ayant plus de 50 ans, les pannes sont de plus en plus complexes et récurantes.

Ces accidents techniques ont plusieurs conséquences :

1) Avant tout pour les voyageurs de la ligne RegionAlps : Alors que l'état incite l apopulation à prendre les transports publics, il faut assurer la fiabilité de ceux-ci. En effet, lorsqu'un train dois s'arrêter en gare et les usagers attendre un prochains trains 30 minutes voire 1 heures après, cela peut causer des désagréments non négligeables au niveau professionnel entre autre.

2) Les voyageurs de la ligne du Simplon dans son ensemble. Un train en panne occupe une voie pendant un certains temps en attendant son remorquage. La ligne du Simplon qui est déjà très fréquentée se retrouve un peu plus congestionnée et crée donc de potentiels retards sur les trains directs empruntant cette ligne.

3) Pour l'entreprise RegionAlps, au niveau des collaborateurs et aussi au niveau budgétaire. Même si RegionAlps ne dédommage pas les usagers, des problèmes techniques fréquents sont gourmands en ressources humaines (techniciens, pilotes) et financières.

### Conclusion

Nous demandons donc au Conseil d'Etat, puisque le canton du Valais est actionnaire à 12% de RegionAlps SA de répondre aux questions suivantes :

- 1) L'entreprise RegionAlps SA tient-elle des statistiques du nombre d'accidents techniques sur la ligne Saint-Gingolph - Brig et sur son matériel roulant en général?
- 2) Si de telles statistiques existent, montre t-elles une augmentation des problèmes techniques ces derniers mois?
- 3) Quels moyens supplémentaires (technique (matériels roulants, révisions), technologique et humain) peuvent être mis en oeuvre afin de diminuer le nombre d'accidents techniques et l'impact sur les usagers du matériel roulant de RegionAlps SA et sur la ligne du Simplon ?
- 4) La maintenance des véhicules est importante. Dans un soucis d'efficience est-il prévu que RegionAlps

puisse gérer elle-même la planification du roulement de ses trains et y faire elle-même leur maintenance ?

5) Un appel d'offre pour une commande importante de matériel, environ 100 rames, dont une partie roulera en Valais, est en cours. Dans une période compliquée pour l'économie Suisse, impactée par la pandémie, est-ce que RegionAlps priorisera une entreprise Suisse ?